

A l'instant

LES BRÈVES DE LA FSU TERRITORIALE DE LA GIRONDE

E dito

Chers collègues,

Peut-on se résigner face à ce sentiment de déliquescence de notre modèle de cohésion sociale et démocratique? .

Ce constat supposerait de chercher comment enrayer efficacement **cette spirale de renoncements et de trahisons, lourde de menaces pour la démocratie**. Il est pourtant flagrant de constater qu'ici, comme dans le reste de notre société, **les institutions sont confrontées à ce même sentiment d'abandon**. La fragilisation de la représentation politique relègue, à la marge de cette question de citoyenneté, **les plus éloignés de cette démarche collective qui nous tient à cœur**.

Comment se satisfaire de la parole de ceux portant la responsabilité de cette situation. Aujourd'hui, **ils font la lie des extrêmes, de la haine et du repli sur soi**, là où la solidarité et le dialogue devraient être recherchés avec passion et ténacité.

Le repli sur soi, la violence, la stigmatisation des plus fragiles, la compétition de tous contre tous ne peuvent ouvrir des perspectives durables et humaines. Il est pourtant **possible de s'appuyer sur les forces militantes**, syndicales, associatives partageant ce constat pour **construire avec tous une société tenant sa force de la solidarité**.

Un véritable **retournement politique est nécessaire**. Il convient de **poser notre modèle de cohésion sociale comme un principe prioritaire** tout en renforçant le **dialogue social comme un préalable**.

Justement parlons en. Au conseil départemental, **le retour à une vice-présidence en charge du budget et une autre du personnel, serait un premier signal positif** visant à tordre le coup à cet antagonisme aliénant le bon fonctionnement du paritarisme. Il est nécessaire de **redéfinir une politique des ressources humaines**. Faire taire nos différences et parfois nos rancœurs afin de

privilégier l'unité syndicale comme nous avons su le faire avec d'autres organisations pour protéger nos collègues de la DJEC est un enseignement dont nous devons pouvoir tirer parti. **Le souhait est de poursuivre dans cette dynamique visant à concilier les petits et les grands combats**. Elle permettrait à des collègues qui souffrent d'entrevoir un peu de ciel bleu. Nous recouvrerions un **peu de sens et parfois de dignité au cœur de notre projet syndical**. Là où certains se résignent, **nous continuerons à nous indigner**. Là où d'autres vont se perdre dans des logiques comptables, nous **serons là pour rappeler que le service public n'est pas une dépense mais un investissement pour l'avenir**.

Je vous souhaite une bonne lecture,

A très vite

**Votre Secrétaire,
Yannick SEGURA**



Contenu de ce numéro :

Direction des collègues

Histoire de vie

Une dynamique unitaire : DJEC

Pendant ce temps à la DRH

Promotions et avancements de grade

Une charte syndicale

La charte

Un enjeu de civilisation

Le COS

Direction des collèges : Quand un collectif rencontre un syndicat

Il aura fallu plusieurs années d'investissement personnel, une bonne dose d'énergie, de volonté aux protagonistes rassembleurs pour trouver la bonne formule, les bons mots et capter l'attention de leurs collègues Agent de Maintenance des collèges de Gironde pour aboutir à ce collectif.

L'idée de base : sortir de l'isolement, échanger, s'écouter, s'entraider.

A l'époque, Frédéric Gal dénonçait la politique des « 106 châteaux, 106 règlements différents ». Entendez par là : un collège, une gestion particulière et singulière.

En mars 2021, Jean Claude Pruvot, Bertrand Bouloc épaulés par Yannick Segura, Daniel Martin et s'appuyant sur l'expérience de Franck Renard des Pyrénées Atlantiques (responsable FSU dans son département) se réunirent autour d'une idée.

Le constat.

La prise de conscience du collectif est assez rapide, comme une évidence, comme un réveil. Les particularités propres à la profession d'agent de maintenance des bâtiments sont les mêmes d'un établissement à l'autre.

Le projet était la rédaction d'un règlement intérieur bordant les fiches de poste des agents polyvalents et des agents de maintenance dont le métier avait considérablement évolué. Une dynamique était lancée.

C'est une profession qui demande de grandes facultés d'adaptation, de multiples compétences dans tous corps d'état du bâtiment et plus :

Électricité, plomberie, maçonnerie et couverture, serrurerie, peinture, informatique et réseaux, maintenance du système de sécurité incendie, élagage et jardinage, sans oublier déménageur et organisateur de manifestations scolaires (cross, concerts, rencontres diverses, ...), gestion des rendez-vous entreprises, suivi et tenue du registre de sécurité, préparation des commissions de sécurité et pour finir assurer la fermeture et/ou l'ouverture de l'établissement.

Avec quelques nuances selon les établissements voici notre métier. *Autant dire si tu n'es pas là, ta ou ton chef de service s'inquiète et prie tous les dieux du ciel que rien ne se passe !! Et si tu es là, le ou la même chef de service te suppose assis sur une chaise à ne rien faire et attendre qu'il se passe quelque chose...*

Pour conclure une hiérarchie et une administration qui ne connaissent pas ton métier et de fait ne le valorisent pas à sa juste valeur par un accès au cadre d'emploi d'agent de maîtrise.

Bien évidemment, cette dynamique ne s'arrête plus. Nous pensons à nos collègues agents d'entretien, des équipes de restauration, et équipes volantes.

Rejoignez-nous.

Commission des collèges.

Pour le Collectif des agents de maintenance.

L'action, les dates importantes du Collectif :

L'idée de base fut la volonté de faire bouger les lignes quant à la qualification de la profession, faire connaître et reconnaître l'importance de notre métier, le valoriser pour le tirer vers le haut.

Le 10 juillet 2023 : une première rencontre eu lieu avec Madame Luquedey Directrice des Collèges du Département de la Gironde : nous exposons nos souhaits d'évolution et d'avancement de grade. Madame Luquedey nous informe qu'il nous faudra patienter, la priorité est donnée aux chefs de cuisine.

Le 14 octobre 2023 : au Collège de Lège Cap Ferret première réunion : création du Collectif des Agents de Maintenance avec une remontée des revendications. 2 syndicats sont représentés : FSU, et une autre organisation refusant une intersyndicale à l'issue de cette rencontre.

Le 20 décembre 2023 : réunion des 9 membres de la commission des Collèges de la FSU pour rédiger les revendications.

Le 21 décembre 2023 : envoi des revendications à la Direction des Collèges.

Le 18 janvier 2024 : les représentants de la commission des Collèges rencontrent le président du Département de la Gironde M. Jean-Luc Gleyze. Ils lui remettent les revendications du collectif. Ils sollicitent une rencontre avec la Direction des Collèges.

Le 31 janvier 2024 : deuxième réunion du collectif des agents de maintenance au Collège du Grand Parc à Bordeaux. Nous échangeons, écoutons et constatons les difficultés relationnelles pour certains agents de maintenance avec leur chef de service et autre hiérarchie par délégation entraînant des désordres émotionnels et difficultés de fonctionnement.

Le 1er mars 2024 : lors de la journée « malaisante et récréative » organisée par la Direction des Collèges du Département de Gironde à l'attention de son personnel, les représentants de la commission des Collèges et d'autres militants de la FSU sont à pied d'œuvre pour tracter leurs revendications et faire état des dysfonctionnements constatés dans les établissements.

Nous remettons notre tract au Président du Département qui prend la mesure des enjeux.

Le 26 mars 2024 : audience avec Jean-Luc Gleyze, et une délégation FSU dont André Alarcon. Il nous confirme la possibilité du passage des agents de maintenance au grade d'Agent de maîtrise et la mise en place d'un règlement intérieur des agents de Collèges.

Il est également envisagé une réflexion portant sur la mise en place d'un pôle technique départemental (synergie entre la Direction du Patrimoine et la DC)

Le 27 mars 2024 : lors de CAP des promotions 2024, 8 collègues agents de maintenance furent promu agent de maîtrise.

Le 29 mars 2024 : dans le cadre de l'agenda social avec la Direction des Collèges, ces différentes avancées nous sont confirmées (cadre d'emploi et règlement intérieur).

Une histoire de vie

Avec un **Bac G2 (gestion, comptabilité)**, j'ai suivi le cursus d'un BTS Comptabilité.

En **décembre 1995**, j'ai effectué mon service militaire dans l'armée de l'air. J'ai rempli un an jusqu'en décembre 1997.

Je suis rentré dans la vie active en **1998**. Mon premier emploi était un **poste de maintenance et de triage** du bois sur multi-lames dans une scierie de la région. J'y suis resté 4 ans.

En **2002**, j'ai accepté une proposition de **chauffeur** de bus pour la commune, jusqu'en **2008**.

C'est aussi l'année où j'ai intégré le Département. Je suis positionné sur le **Centre d'Exploitation de Castelnau**. J'ai commencé comme **agent polyvalent de voirie** et suis au magasin depuis **6 ans**. Je m'y occupe de la maintenance et des stocks.

Si mes connaissances en comptabilité ne me servent plus, la **comptabilité analytique m'aide pour chiffrer**.



Christophe PION

La **localisation de ce centre** était importante à mes yeux. Je suis, en effet, **très attaché au Médoc**. J'adore la **chasse, la pêche et les traditions de ce terroir**. Il rassemble, à mes yeux, **beaucoup de valeurs, de partage et de convivialité**.

J'ai adhéré à la **FSU** à la suite des **Heures Mensuelles d'Information** autour, notamment, des 1607h. L'équipe a obtenu de nombreux résultats. N'aimant pas les injustices, **les combats portés par ce syndicat vont permettre** aux futurs collègues de meilleures conditions de travail.

J'aime le discours de **Yannick SEGURA**, notre secrétaire quand il **plaide pour les différences faisant la force**. Ce syndicat **se bat pour les plus démunis** même si tous les combats ne concernent pas ma direction (DI). **Toutes les catégories socio-professionnelles, de grades, de directions y sont représentées**. C'est une **source d'enrichissement** permettant d'avoir des **points de vue plus éclairés** et de décider au **plus près des préoccupations de nos collègues**.

Une dynamique unitaire en faveur des collègues de la DJEC

Sans vouloir offenser qui que ce soit la DJEC n'est pas la plus importante direction en nombre d'agents. Pourtant, la **FSU Territoriale a déjà accompagné plusieurs collègues** qui, pour se protéger, ont privilégié une mobilité. D'autres, actuellement accompagnés par la FSU Territoriale, sont **toujours en attente d'une « exfiltration »**. Malheureusement, **la FSU Territoriale n'a pas le monopole de ces accompagnements**. D'autres syndicats défendent d'autres collègues.

Face à ces non réponses, nous avons souhaité mettre nos différences de côté pour privilégier une intersyndicale. L'intersyndicale, après avoir recueilli la parole de nombreux collègues dans le cadre des Heures d'Information du personnel et/ou auprès de ceux que nous accompagnons, a demandé l'organisation d'une formation spécialisée extraordinaire.

Depuis plusieurs mois, nous demandons en vain auprès de la DGAC le respect et l'application des préconisations du dernier audit au sein de cette direction. La FSU Territoriale estime que **cette direction doit faire l'objet d'un accompagnement RH**. La proximité de certains cadres de l'exécutif départemental ne saurait justifier le maintien de ce climat délétère qui continue de broyer des agents. Nous ne lâcherons rien !



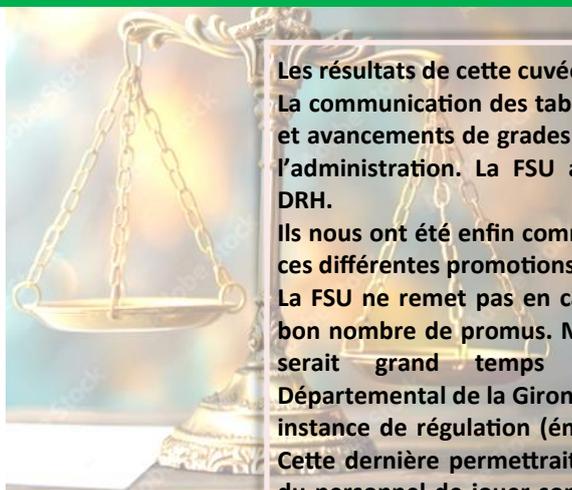
Pendant ce temps à la DRH

La FSU Territoriale, depuis plusieurs mois, avait engagé un bras de fer avec la DRH. Elle avait constaté **l'installation d'une forme de désintérêt** concernant la gestion des situations individuelles de la part de certains services de la DRH.

Nous sommes intervenus auprès du cabinet du Président et Jean Luc Gleyze lui-même. La Direction des Ressources Humaines nous a alors proposé un calendrier à minima mensuel de rencontres pour évoquer les situations individuelles. C'est une première réponse.

De plus, **la reprise de l'agenda social, le respect des instances représentatives du personnel** permettront, nous l'espérons, d'améliorer les conditions de travail de bon nombre de nos collègues. **Cette volonté de solutionner et d'agir sur ces difficultés participeront à l'apaisement et au renfort du dialogue social. A suivre...**

Promotions et avancements de grades



Les résultats de cette cuvée 2024 sont tombés. La communication des tableaux de promotions et avancements de grades n'a pas été faite par l'administration. La FSU a donc interpellé la DRH. Ils nous ont été enfin communiqués bien après ces différentes promotions. La FSU ne remet pas en cause la légitimité de bon nombre de promus. Mais elle estime qu'il serait grand temps pour le Conseil Départemental de la Gironde de se doter d'une instance de régulation (émanation de la CAP). Cette dernière permettrait à la représentation du personnel de jouer son rôle de veille et de

contrôle du respect des critères dits objectifs. Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle Aquitaine, issu de la même formation politique que l'exécutif départemental, l'a fait. C'est la meilleure manière de contourner la loi Dussopt qui a enlevé cette prérogative notamment de la CAP. Pourquoi pas le Conseil Départemental ? Cet outil permettrait d'y gagner en transparence et tordrait le coup à cette idée que les choix se font « entre amis » ! N'ayons pas peur des bienfaits du dialogue social !

Une charte syndicale pour réaffirmer un certain nombre de principes

La FSU Territoriale est **forte de sa progression et son implantation dans de nombreux services** depuis les dernières élections professionnelles. Elle accueille dans ses rangs de plus en plus de militants. Elle a fait le pari de privilégier **un syndicalisme ouvert sur l'ensemble des collègues** en éloignant les **pratiques éculées et/ou dogmatiques**. Pour autant, un rappel de nos fondamentaux afin de co-construire ce syndicalisme de demain nous paraissait important. **C'est chose faite.**

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, vient de voter l'advenue d'une charte syndicale

Certains se sont éloignés du mouvement syndical par crainte de se voir « récupérer », « instrumentaliser » ou de se retrouver dans une organisation ayant un fonctionnement pyramidal. **Cette charte vient confirmer l'incarnation par la FSU Territoriale d'une nouvelle manière d'appréhender le dialogue social tout en restant ferme sur un certain nombre de principes. Nous vous invitons à en prendre connaissance**





Le 5 février 2024

CHARTRE D'ÉTHIQUE SYNDICALE Pour une meilleure cohésion

Au moment où l'équipe de la FSU Territoriale se renforce de manière exponentielle et augmente ainsi sa force militante, il est important de rappeler les fondamentaux et les valeurs qui ont prévalu au moment de la création du SNUTER-FSU de la Gironde.

Le principe participatif

Chaque adhérent à la possibilité de **participer** à la vie de nos instances internes.

Les **membres du Conseil Syndical** doivent pouvoir avoir **accès à toute l'information** et faire valoir leurs avis. En retour, ils doivent **relayer et promouvoir les positionnements** et les valeurs de la FSU Territoriale dans leurs services respectifs, servir de relais d'opinion.

Les **informations dites « sensibles »** et les situations individuelles partagées dans nos réunions internes **ne doivent être divulguées en externe.**

Les **membres du Bureau** représentent l'**exécutif** du syndicat départemental et doivent **tenir compte** des orientations prises en Conseil Syndical tout en **conservant une marge d'autonomie** afin de garantir la réactivité et l'efficacité de nos actions. Ils bénéficient d'un **mandat de confiance** et doivent observer avec la plus grande rigueur les tâches qui leur sont dévolues.

Le Secrétaire doit pouvoir s'appuyer sur son **Secrétariat Général** afin d'engager des décisions et doit pouvoir **compter sur son soutien autant que de besoin**. Il est le garant des stratégies, des fondamentaux et de la cohésion de l'équipe. A ce titre, dans le cas absolu, **il peut arbitrer tout en prenant appui sur l'avis du Bureau.**

Chaque militant, dans le cadre du mandat qu'il occupe au sein de notre organisation syndicale (Commissions départementales, instances représentatives du personnel, COS, délégations...) **doit pouvoir s'exprimer** autant que de besoin afin de faire valoir son avis.

Les **représentants élus pour la FSU Territoriale** bénéficient d'un **mandat de confiance** et devront en revanche **rendre compte dans nos instances internes de leurs mandats.**

Toutefois, si une approche ou un positionnement diverge au sein d'une instance ou d'une commission, ils pourront avoir **recours au Bureau et ou auprès du Secrétariat Général** afin de trouver un consensus.

En retour, **chaque militant se doit d'être loyal** à l'endroit de notre collectif et **solidaire** des décisions prises démocratiquement.

Pour ce qui relève des **accompagnements et autres rencontres avec les élus** et l'administration, il faut veiller autant que de besoin et sauf cas de force majeure à **être au moins deux militants.**

Les principes démocratiques

Les principes de respect

La FSU Territoriale étant indépendante des partis politiques, la **liberté d'opinion** prévaut des lors qu'elle n'interfère pas sur nos actions.

L'agressivité, les menaces et la violence (verbale et physique) sont proscrites.

Les **attitudes et autres propos discriminants** (origines, orientations sexuelles, religions, physiques, handicap...) **sont interdits**

Nos revendications s'appuient sur les préoccupations de nos collègues et s'appuient sur notre travail de lien auprès des différentes équipes. Nous **devons veiller à une concertation la plus large possible.**

En cas de non-respect de ces différents principes, le militant se met en dehors de la FSU et ne peut plus se prévaloir de notre équipe.

SNUTER33 FSU
Département de la Gironde
1 Esplanade Charles de Gaulle - CS 71223
33074 Bordeaux Cedex
☎ 05 56 99 35 17 ✉ fsusnuter33@qironde.fr

Un enjeu de civilisation

Des actes de violence commis à l'école ou autour de l'école ont fait la une. Les prénoms de Samara, de Shemseddine, d'autres encore, ont été **un temps les signifiants** de ces événements dramatiques.

On pourrait y ajouter **la violence subie par les agents hospitaliers aux urgences**, celle subie par des agents au contact de la population.

Y a-t-il un **basculement, un développement inéluctable de «l'extrême violence»**, en particulier dans la jeunesse ?

Se superpose à cette problématique celle **des pressions mises sur l'institution scolaire en matière de respect de la laïcité**, en particulier les menaces de mort contre un proviseur entraînant sa démission. Face à ces questions, **deux écueils au moins existent :**

Le premier revient à banaliser ou minimiser jusqu'à nier la nécessité de sanctions des auteurs et de protection voire de réparation pour les victimes et de renforcement de l'éducation.

Au-delà de la nécessaire émotion et de la solidarité à manifester avec tous les personnels, usagers et élèves que la République doit protéger mieux qu'elle ne le fait, la FSU agit et

agira inlassablement pour que les conditions de sécurité soient assurées, par l'articulation de mesures à court et à long terme, de sanctions, de prévention et d'éducation.

Le second écueil consiste à adopter une posture martiale qui se donne l'illusion de l'efficacité sans effet sur le réel. La dernière mesure en date de cet ordre est **la création de conseils de discipline à l'école primaire dont tout le monde sait que cela ne répondra à aucun problème de fond.**

Aujourd'hui, **les services publics sont affaiblis et de moins en moins pensés pour être au service de toute la population**, y compris la plus fragile. Dire cela n'est pas diluer la responsabilité des auteurs d'actes répréhensibles. C'est au contraire voir plus loin que la réponse simpliste à des phénomènes de société complexes.

La réalité est qu'il faut investir massivement dans ce qui fait du commun, ce qui fait société, pour parier sur la jeunesse, et en particulier investir dans l'école publique laïque pour y faire comprendre et vivre ses ambitions intellectuelles et civiques émancipatrices.

COS

Les voyages 2025 ont été votés ainsi que la nouvelle date de l'assemblée générale

Grèce, Baléares, Canada, Maroc, Tenerife, Croatie Tunisie. Ils seront consultables prochainement sur le site du COS.

Un seul circuit et beaucoup de « séjours familles » sur les vacances scolaires pour répondre aux attentes de nos collègues

Nous avons voté POUR les voyages et CONTRE ceux proposés par le prestataire nous devant encore la somme de 200000€.

L'Assemblée Générale du COS se tiendra désormais le 19 juin 2024.



Je souhaite prendre contact avec un délégué de la FSU

fsusnuter33@girond.fr - 05 56 99 35 17

Je souhaite adhérer à la FSU Territoriale

NomPrénom.....

Direction Service.....

Adresse Mail.....

Téléphone